



Agences, directions centrales, instituts... le trop plein ?

*Jacques Belghiti, Christian Schmidt de la Brélie, Olivier Véran
Modérateur : Olivier Mariotte*

1. L'opposition improductive entre les administrations, le domaine public et le secteur privé

Les agences, organismes, administrations, directions, instituts et établissements dans le domaine de la santé sont si nombreux qu'un guide des sigles serait nécessaire. Au-delà du nombre de structures publiques, il explique un facteur de complexité lié à la vision qu'a le domaine public du secteur privé. D'une certaine manière, l'exercice dans le secteur privé est perçu comme un véritable péché. Or le public et le privé devraient s'allier et surtout faire jouer leurs complémentarités pour atteindre l'objectif premier du système global de santé, à savoir la santé des patients.

2. Au-delà du nombre, le rôle et la vocation des administrations

Les administrations publiques ne doivent pas brider l'innovation, mais doivent évaluer les travaux et surtout faire en sorte de placer les innovateurs dans un contexte propice au développement.

3. Les administrations et les agences : de nouveaux acteurs de la concertation et de la conduite de projet ?

En France, l'administration est souvent crainte. Au travers d'elle, l'État doit relever un enjeu dans l'air du temps. Les agences doivent devenir des acteurs de la concertation entre acteurs innovants. Elles doivent être en mesure d'encourager les innovations, c'est-à-dire de favoriser les projets plutôt que freiner leur développement. Il n'est pas question d'un changement de réglementation, mais d'un changement de culture.

4. Les partenariats public-privé au service de l'intérêt général grâce à la rencontre des intérêts particuliers

Plus que bienveillante à l'égard des innovateurs, la sphère publique doit jouer un rôle structurant en tissant des liens profonds avec les acteurs du secteur privé. Cette approche se veut éminemment pragmatique, en croisant les aspirations du domaine public et en facilitant les trajectoires de développement du secteur privé, le tout dans l'intérêt du client final du système de santé, c'est-à-dire le patient.

5. La création d'un espace de dialogue – et de confiance – entre les pouvoirs publics et les laboratoires pharmaceutiques

Il existe au sein de la société une forme de défiance à l'égard des laboratoires pharmaceutiques. Ces derniers n'en demeurent pas moins des partenaires du système de santé et des pouvoirs publics, notamment lors des négociations menées en marge de la construction budgétaire de l'État. Il s'agit au final de renouer la confiance entre la médecine de ville, le secteur hospitalier, les laboratoires privés et les administrations publiques.

6. Au final, les missions et les priorités des administrations publiques méritent d'être clarifiées

Les administrations publiques ne sont pas trop nombreuses. Elles ont surtout besoin de disposer de moyens suffisants pour mener des missions dont l'objet précis mérite, il est vrai, d'être clarifié.